

Bonsoir a tous jai besoin de conseille

Par missavecdra_old, le 04/12/2007 à 22:09

je voudrai un conseil voila je suis marier a un alegerien depuis 3 en bientot je lui a quitte le domicile conjugale en mars je voudrai divorce mais veux pas prendre avocat. Or je voulais un divorce a la miable pour que se soit rapide .Que faire en plus j ai un enfant avec lui.

[fluo]aider moi car je suis deseperer [/fluo]. merci a tous et a bientot.

Par Upsilon, le 05/12/2007 à 17:02

Bonjour!

Je n'ai RIEN compris à votre cas... Qui ne veut pas prendre d'avocat ? Votre mari refuse t'il l'idée du divorce ?

Par missavecdra_old, le 05/12/2007 à 18:05

bonsoir c'est mon mari qui veux plus prendre d avocat car il doit le payer il a pas droit a l aide juridictionnelle

Par Upsilon, le 05/12/2007 à 20:22

Bon...

Concrètement.

Si vous êtes tous deux d'accord pour divorcer et sur la répartition de vos biens, engagez une procédure de divorce par consentement mutuel. Vous ne devrez payer qu'un seul avocat a 2 (ca reste donc raisonnable), la procédure est rapide et simple.

Dans le cas contraire, si votre mari ne veut rien entendre, 2 solutions:

Premierement, vous engagez un divorce pour faute (abandon du domicile). Long, couteux mais surtout éprouvant moralement (souvent ca finit en gueguerre ridicule pour savoir qui récuperera le set de table acheté il y a 10 ans ...).

Ou bien, vous attendez patiemment 2 ans, et demandez ensuite divorce pour alteration définitive du lien conjugal. Votre mari vous a abandonné depuis 2 ans, vous êtes en droit de demander votre liberté.

Voila!